



Syndicat National de l'Assistance Aéroportuaire

Chers votants.

Depuis la création d'AH il y a eu de nombreux CDI. Ce n'est en rien une véritable réussite comme l'intersyndicale a pu le laisser entendre il y a 2ans dans un tract.

De nombreux départs pour de multiples raisons (l'UNSA tient le compte des départs) et une activité qui n'a de cesse de croître voilà pourquoi il y a des embauches. Mais le plus vrai c'est que si vous avez eu un CDI vous le devez uniquement à vous-même. Peut-être qu'une minorité a bénéficié de l'appui de l'intersyndicale mais sachez que vous leur devez rien... Une place à 1200€. Une planche à 8 mouvements en point à point alors qu'eux n'en font que 6 et regardent des matchs entiers en zone.....

De plus voter pour une personne par loyauté et/ou amitié alors qu'elle n'hésitera pas à vous planter un couteau dans le dos n'est pas rationnel.

Le premier TRAIN fut lancé et **55 personnes** ont eu le courage de le prendre..... Qu'est ce qui fut dit? "Ils ne gagneront jamais..... Ne faites pas les dossiers. (DP et DS).

Le train est finalement arrivé en gare alourdi de **900 000€....** Que s'est-il passé? DES ATTESTATIONS....

Le SECOND TRAIN pour la Samera fut lancé à son tour encore par l'**UNSA** afin que justement les ex EH, SWISSPORT et nouveaux arrivants (CDD et CDI) puissent avoir les mêmes avantages que les ex EHR concernant les salaires de base plus élevés, les primes et mode de calcul du 13eme mois plus avantageux..... le train arriva en gare avec une décision disant que depuis la création d'AH la société était soumise à la SAMERA..... Bien évidemment la boîte a fait appel de la **décision nous donnant RAISON**..... qu'ont-ils fait ? DES ATTESTATIONS

Vous allez voter le 05 février Mesdames et Messieurs.....

Demain peu importe le résultat des élections l'**UNSA** lancera un Troisième, un Quatrième train..... **tous les salariés AH seront invités à le prendre car il y a encore tellement à récupérer.** Que se passera-t-il si les mêmes DP et DS sont encore en place? DES ATTESTATIONS.....

Ne donnez pas votre voix au nom d'une amitié alors que ce soit disant ami vous plantera un couteau dans le dos pour son intérêt et celui de la direction.....

Pendant 4 ans nous avons demandé **des expertises CHSCT** pour les conditions de travail, des expertises des comptes du CE, pour les comptes de la société.....À chaque fois l'intersyndicale s'est opposé à cela en votant CONTRE. Pourquoi ? Ont-ils un intérêt personnel?

Être humaniste et responsable c'est VOTER UNSA.

Être honnête et intègre c'est VOTER UNSA.

Se battre pour défendre nos droits et nôtres dû c'est VOTER UNSA.

Au verso, une copie des attestations faites par vos collègues (DP, DS)

Syndicat National de l'Assistance Aéroportuaire

BP 13672 • 95725 ROISSY CDG Cedex

Tél. : 01 48 62 97 20 • Fax : 01 74 25 95 24 • E-mail : simsf.unsa@yahoo.fr

Attestations pour les primes de coordination etc...

- Monsieur Abdélkarim HAMMANICHE – Responsable avion ; par ailleurs Délégué syndical SNIMT et Représentant syndical au CE [pièce n° 35] 1 :

" (...) Les salariés pouvaient à leur guise aller manger dans la cuisine, dormir, jouer à la console de jeux, regarder la TV ou ce qui était courant également aller manger au Mac Do de l'aéroport.

" (...) Je précise que durant ce temps de pause, la régulation ne fait plus appel à nous, sauf en cas d'urgence dans l'exploitation ou la pause était cassée et redonnée un peu plus tard dans la vacation. "

- Monsieur Wilfrid DOGNON – Agent de piste (membre du CE et du CHSCT) [pièce n° 36] 1 :

" (...) Une fois en pause, j'étais libre de faire ce que je voulais (manger, me reposer, regarder la télé, jouer à la console, jouer au babyfoot etc...). Une fois la pause achevée, j'attendais en salle de repli que l'on m'affecte au traitement d'un nouveau vol. Il arrivait souvent que la durée totale de "non activité" avant l'attribution d'un vol dure environ 1 heure. (...)"

l'annonce, le salarié part immédiatement en pause. Ses collègues comme ses responsables l'identifient comme non mobilisable.

Ce mécanisme est clair à la fois pour le salarié comme pour son environnement professionnel et il est rapporté par des attestations versées aux débats :

- Monsieur Wilfrid DOGNON – Agent de piste (membre du CE et du CHSCT) [pièce n° 36] 1 :

" Au sein d'EUROPE HANDLING ROISSY, c'est le service régulation qui donnait les pauses entre 2 vols. La pause était annoncée au micro au retour d'un vol. Une fois en pause, j'étais libre de faire ce que je voulais (manger, me reposer, regarder la télé, jouer à la console, jouer au babyfoot etc...). Une fois la pause achevée, j'attendais en salle de repli que l'on m'affecte au traitement d'un nouveau vol. (...)"

Messieurs, Mesdames,
En tant que délégués syndicaux, il est inacceptable de faire des attestations allant à l'encontre de vos propres collègues.

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

J'occupe le poste de Responsable Avion au sein de la société Europe Handling. De la 1ère vacation à l'arrivée de la dernière, je suis en pause. Au cours de ces pauses, je fais ce que je veux (manger, dormir, regarder la TV, jouer à la console, aller au Mac Do, etc...). Je précise que durant ce temps de pause, la régulation ne fait plus appel à nous, sauf en cas d'urgence dans l'exploitation ou la pause était cassée et redonnée un peu plus tard dans la vacation. Une fois la pause achevée, j'attendais en salle de repli que l'on m'affecte au traitement d'un nouveau vol. Il arrivait souvent que la durée totale de "non activité" avant l'attribution d'un vol dure environ 1 heure. (...)

DS SNIMT

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

En tant que responsable Avion, mon rôle est principalement de coordonner les tâches jusqu'à la mise en mouvement des avions. Je suis présent à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle de 06h00 à 22h00. Il peut arriver que pendant ces heures de travail, il y ait des interruptions de travail en raison de la fermeture de l'aéroport ou de la nécessité de faire des tâches particulières. Ces interruptions sont acceptées par le CFE.

DS CFE